

ACCÈS AUX EXAMENS COMPLÉMENTAIRES CHEZ THALIE SANTÉ

Dans le cadre de votre suivi en santé au travail, vous pouvez, selon vos besoins, être orienté(e) vers différents professionnels ou bénéficier d'un examen complémentaire au sein de Thalie Santé : assistante sociale, psychologue, ou pôle maintien en emploi.

► COMMENT SE DÉROULE VOTRE PARCOURS ?

1. Orientation

Le médecin du travail ou l'infirmier(e) en santé au travail vous orientera vers le professionnel qu'il juge pertinent au regard de votre situation.

2. Prise de rendez-vous

Organisés par l'assistante médicale, l'infirmier(ère) en santé au travail ou le médecin du travail, les rendez-vous peuvent avoir lieu dans les locaux de Thalie Santé, en télévisite ou par téléphone.

Vous recevrez une convocation à un examen complémentaire pouvant si nécessaire, justifier votre absence auprès de votre employeur.

En cas de rendez-vous en télévisite : un lien Teams vous sera transmis.

► INFORMATIONS PRATIQUES

Convocation : à transmettre à votre employeur si le rendez-vous a lieu pendant vos heures de travail.

Confidentialité garantie : vos échanges sont protégés par le secret professionnel.

Information de l'employeur : vous pouvez informer votre employeur uniquement si vous le souhaitez. Si besoin, une attestation peut vous être délivrée par l'assistante médicale à l'issue de l'entretien. L'heure et la date de la visite sont mentionnées et peuvent servir de justificatif auprès de votre employeur.

Organisation :

- Les rendez-vous peuvent avoir lieu sur vos horaires de travail ou en dehors, selon votre préférence.
- Les rendez-vous peuvent également être pris pendant les congés ou arrêts maladies.
- **La prise en charge n'est pas payante** : l'accompagnement est compris dans les cotisations annuelle versées à Thalie Santé par votre employeur.

► LES ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

Assistante sociale (dans la limite de 3 rendez-vous maximum par an)

Accompagnement dans vos démarches liées :

- à l'emploi et à la santé (maladie, handicap, inaptitude, retraite...).
- aux difficultés personnelles ayant un impact sur votre situation professionnelle (situation familiale, aide sociale, précarité, endettement, logement...).

Psychologue du travail (dans la limite de 3 rendez-vous maximum par an)

Un accompagnement individuel sur des problématiques impactant le travail :

1. Une approche organisationnelle

L'organisation de l'entreprise : place de l'individu dans l'organigramme/identification des N+1/N+2.

L'organisation du travail : identification de l'écart entre le travail prescrit et le travail réel.

L'analyse de la situation de travail telle qu'elle est décrite/perçue par le salarié.

2. Une approche individuelle

La compréhension de la situation vécue par la personne : ses ressentis.

L'identification des situations à risque pour la santé des salariés : violences internes/externes-situations de harcèlement moral/sexuel.

3. L'identification des éventuelles conséquences sur la santé

Stress, syndrome d'épuisement professionnel, troubles anxieux, états dépressifs, trouble de stress post-traumatique.

Pôle Maintien en Emploi (PME)

Information et conseil :

- Accompagnement en cas de risque de désinsertion professionnelle.
- Aménagement du poste de travail.
- Aide au maintien en emploi (formation, reconversion).
- Accompagnement vers une inaptitude si nécessaire.

CONTACTS

Pour toute question ou demande d'accompagnement :

- Médecin du travail
- Infirmier(e) en santé au travail
- Assistante médicale

Si vous avez égaré leurs **coordonnées**, vous pouvez contacter le **standard de votre centre** de visite Thalie Santé afin d'obtenir à nouveau les informations nécessaires :

- Gare de Lyon : **01.49.27.60.00**
- Saint-Lazare : **01.49.27.60.01**
- Boulogne : **01.49.27.60.03**
- Paris Sud : **01.49.27.60.04**
- Paris Centre : **01.49.27.60.05**

ANNULATION / MODIFICATION

Merci de prévenir l'assistante médicale au moins 48h à l'avance en cas d'empêchement.

En cas de deux annulations non justifiées ou à moins de 48h à l'avance, la possibilité de prendre de nouveaux rendez-vous pourra être réévaluée.

BESOIN D'EN SAVOIR PLUS ?

Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner à chaque étape.

Votre santé et votre maintien en emploi sont au cœur de notre engagement.